



Salles-Curan, le 15 novembre 2023,

Objet : Voyage scolaire 4° - 3° en Val de Loire et Futuroscope

Madame, Monsieur,

Vous avez souhaité que votre enfant participe au voyage scolaire proposé aux élèves de 4èmes et 3èmes du **mardi 19 au vendredi 22 mars 2024**.

Le montant total du séjour s'élève à 319€. L'augmentation du coût total (par rapport à la fourchette annoncée) est dû à un plus faible nombre de participants qu'escompté (42 participants) ainsi que l'ajout du repas pique-nique du jour 4.

Un chèque d'acompte de 100€ ayant été déjà versé, le restant dû par élève est donc de 219€.

Afin de finaliser le paiement, nous vous demandons de remplir le coupon-réponse joint accompagné de votre/vos chèque(s) avant le jeudi 30 novembre.

Les horaires du voyage ainsi que les dernières recommandations feront l'objet d'une prochaine circulaire.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Mme Célié au collège.

Bien cordialement.

Mme Célié, professeur organisateur
S/C Mme Cayrel, chef d'établissement

✂-----

Règlement final voyage dans le Val de Loire – Futuroscope (classe de 4è et 3è)
à retourner avant le 30 novembre 2023 et à rendre au Professeur Principal
(dans une enveloppe portant le nom de l'élève)

Je soussigné(e) M./Mme

père / mère Classe

- Règle avec **1 chèque de 219 €** à l'ordre du Collège des Monts et Lacs
- Règle avec **2 chèques de 109.50 €** à l'ordre du Collège des Monts et Lacs
(Chèques encaissés fin début décembre 2023 et début février 2024)

Signature :